

Communiqué de presse du groupe « Château-Thierry, j'aime ma ville »

Monsieur Krabal perd son sang froid. On attend des réponses à de légitimes questions posées par des conseillers municipaux régulièrement élus et on a droit à un vrai rideau de fumée et à une entreprise de diversion avec des allégations sur le véhicule de la municipalité. Les citoyens ne seront pas dupes car :

En premier lieu, l'actuel maire fait la démonstration de sa pratique solitaire du pouvoir : aucun élu concerné ni le directeur général de services ne sont informés de décisions qui concernent des manifestations sur la voie publique, les finances communales, la sécurité des personnes et les commandes publiques.

En second lieu, ils noteront l'esprit de dissimulation qui prévaut dans cette affaire et qui va à l'encontre des règles de transparence qui devraient inspirer l'action municipale. Que peut donc cacher ce secret gardé sur l'identité d'une entreprise qui fait un don d'au moins 10.000 euros (?) à la commune ? Surtout si cette entreprise s'est soumise dans le passé ou envisage de se soumettre à la concurrence obligatoire dans une commande publique. Si tel était le cas, la volonté de cacher le nom de l'entreprise fait peser une vraie suspicion sur les marchés publics passés ou à venir.

C'est ce que le groupe « Château-Thierry, j'aime ma ville » a l'intention de vérifier maintenant. Nous allons nous employer à vérifier dans le strict cadre de notre rôle de conseillers municipaux représentant les habitants de Château-Thierry et de contribuables qui ne veulent pas payer des factures occultes sous forme de « cadeaux désintéressés négociés par le maire » . Ce n'est pas une question de rivalité entre deux personnes mais une question de légalité et d'honnêteté.

Le groupe « Château-Thierry, j'aime ma ville »
Le 9 novembre 2009